

À LA UNE

DE VOTRE PARC NATUREL HABITÉ



NUMÉRO 11, 2018



Crédit photo : Lydiane autour du monde

LE MOT DU MAIRE



«Pour votre conseil municipal et les employés cadres, le mois de novembre représente une période fort occupée. C'est le moment d'identifier les projets à réaliser pour l'année à venir. Quels seront les budgets nécessaires pour concrétiser ces dossiers ? »

JOÉ DESLAURIERS, MAIRE

 [JoéDeslauriers.maire](https://www.facebook.com/JoéDeslauriers.maire)

 [@joe_deslauriers](https://twitter.com/joe_deslauriers)

Comment peut-on maintenir notre croissance et améliorer les services à nos citoyens dans un cadre financier favorable ? Les gouvernements du Québec et du Canada ont-ils l'intention de confier d'autres responsabilités aux municipalités et si oui, les enveloppes budgétaires suivront-elles ?

Cette période de réflexion s'avère un exercice stimulant ! Il faut parfois trancher, faire des choix difficiles, tout en demeurant créatifs. Pour faire face aux imprévus, nous devons également prévoir une marge de manœuvre. Tous les intervenants concernés sont mis à contribution et démontrent une belle ouverture d'esprit. Les citoyens demeurent toujours au cœur de nos préoccupations.

Comme vous le savez déjà, Marie-Josée Rochon quitte Saint-Donat et son poste de conseillère devra être comblé. Le processus électoral sera bientôt engagé afin de recevoir les mises en candidature et déclencher, le cas échéant, des élections. Surveillez les avis publics ainsi que les infolettres de la Municipalité pour suivre ce dossier.

Le recrutement au poste de directeur général suit son cours. Nous avons reçu des curriculum vitae fort intéressants et rencontré des candidats. Pour le moment, l'intérim est assuré de manière efficace et nous donne ainsi la latitude voulue pour embaucher une personne qui aura toutes les compétences requises pour occuper cette place déterminante au sein de notre organisation.

Enfin, le mois de novembre apporte son lot de préparatifs pour la saison hivernale. Pose des pneus d'hiver, vérification des équipements requis pour le déneigement, inspection de la motoneige ou du quad, vaccin contre la grippe. Mais c'est aussi le temps de sortir les skis, les raquettes, les patins et l'ensemble des équipements récréatifs qui nous permettront de profiter de notre beau et immense PARC NATUREL HABITÉ.

Je termine en vous rappelant l'importance de votre générosité, afin que les personnes démunies puissent profiter de la saison hivernale et du temps des Fêtes. Je vous encourage à contribuer aux différentes activités organisées à cet effet pour les organismes de Saint-Donat.


Joé Deslauriers, maire



LE CONSEIL EN BREF

VOICI QUELQUES POINTS DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL :

Du nouveau dans la collecte des matières résiduelles :

- À compter du 1^{er} janvier 2019, la collecte des matières résiduelles sera assurée par l'entreprise Les services R.C Miller qui a remporté l'appel d'offres public pour 5 ans. Le nouveau mandataire remplacera le fournisseur actuel, Compo-Recycle qui assurait la collecte et le transport de nos matières depuis près de 20 ans. Les services R.C Miller introduiront la collecte mécanisée des bacs bleus et des bacs bruns dès le 1^{er} janvier. Cette technique de collecte, utilisée par de nombreuses municipalités, permet au chauffeur d'effectuer seul la collecte des bacs à l'aide d'un bras mécanique. Toutefois, les contenants à déchets continueront à être collectés manuellement compte tenu des différents récipients utilisés à St-Donat (bacs noirs, boîtes en bois, etc.). Ce changement permettra de répondre aux nouveaux enjeux de santé et sécurité au travail, ainsi qu'au défi de pénurie de main-d'œuvre. L'introduction de cette technique de collecte nécessitera la collaboration des résidents quant au sens et à l'emplacement des bacs les jours de collecte. Plus de détails suivront dans l'édition du bulletin de décembre.
- Suite du décès de Madame Thérèse Charrette, épouse de feu Jules Saint-Georges, le conseil a adressé ses plus sincères condoléances à la famille. Pendant plus de 30 ans, Madame Charrette a supporté son conjoint dans l'exercice de ses fonctions comme secrétaire-trésorier de la Municipalité.
- Tel que prévu à la charte des Résidences du parc naturel habité, le conseil a confirmé la nomination des trois représentants de la Municipalité, à savoir : Luc Drapeau, Gilbert Cardinal et Natacha Drapeau. De plus, il a entériné les recommandations des organismes locaux en ce qui a trait à la nomination de Michel Letellier, Anne Fortier et André Charlebois. Le conseil d'administration de l'organisme est constitué de 9 personnes au total et comprend des locataires de la résidence.
- La Municipalité s'est engagée à participer à la semaine de la persévérance scolaire qui aura lieu du 11 au 15 février 2019. Par cette action, le conseil reconnaît et encourage le travail des étudiants et l'engagement des enseignants.
- Le Service d'incendie et de la sécurité civile répondra dorénavant aux appels d'urgence et contribuera à la prévention sur le territoire non organisé. Cette entente vient confirmer le rôle du Service en cas d'événements dans les limites du parc national du Mont-Tremblant.
- Le calendrier des séances du conseil a été adopté pour l'année 2019. Toute l'information est disponible sur : saint-donat.ca (publications, séances du conseil).

La prochaine séance ordinaire aura lieu le 10 décembre 2018.



LOUIS DUBOIS,
CONSEILLER
DISTRICT 1



LUC DRAPEAU,
CONSEILLER
DISTRICT 2



MARIE-JOSÉE ROCHON,
CONSEILLÈRE
DISTRICT 3



LYNE LAVOIE,
CONSEILLÈRE
DISTRICT 4



MARIE-JOSÉE DUPUIS,
CONSEILLÈRE
DISTRICT 5



GILBERT CARDINAL,
CONSEILLER
DISTRICT 6

SAINT-DONAT EN ACTION



Art Boréal recevait dernièrement une subvention pour ses activités. Sur la photo, le maire Joé Deslauriers est en compagnie de la présidente de l'organisme, Francine Grimard.



Remise de chèque aux Chevaliers de Colomb pour la guignolée 2018. Sur la photo : Jean Rémy, Robert Letourneur, Robert Charbonneau, Joé Deslauriers, Géatan Houle et Maurice Lavoie.



Joé Deslauriers remettait une aide financière au Club de plein air, pour l'entretien des sentiers pédestres et des refuges. On le voit ici avec la présidente du Club, France Chagnon.



Le Club FADOQ Saint-Donat a également reçu une aide financière. Sur la photo : Francine Brault, Suzanne Lafleur et Michel McNicoll, en compagnie de Joé Deslauriers.



Les Joyeux Lurons ont eux aussi reçu une aide financière. Sur la photo : Luc Drapeau, Thierry Cardinal, Joé Deslauriers, Francine Simard, Jean-Marc Perron et Pierre Lavoie.



La Maison des Jeunes s'est également vue octroyer une subvention. La coordonnatrice, Cloé Beauséjour est venue chercher le chèque avec quelques-uns des usagers.

SAINT-DONAT EN ACTION



Près de 140 randonneurs étaient à la Montagne Noire le 21 octobre dernier, lors de l'événement «dernière journée rando» organisée par la grande voyageuse et très populaire blogueuse Lydiane autour du monde.



La Grande Marche du Défi Pierre Lavoie a mobilisé plus de 200 personnes qui ont parcouru 5 kilomètres en compagnie de médecins du GMF et de représentants du conseil municipal.



Les membres des *Parlements au secondaire* de l'école Sacré-Coeur ont été assermentés à l'hôtel de ville le 26 octobre dernier. Les dix jeunes posent ici avec le maire et les conseillers Luc Drapeau et Lyne Lavoie.



Les organismes qui ont assuré la vente des breuvages durant les spectacles présentés à la place de l'Église, dans le cadre d'Un été tout en culture, se sont partagés les profits. Bravo pour leur implication !



Le concours de dessins de Noël a pris fin le 30 octobre. Le dessin de Chloé Nadon a remporté le premier prix et servira à la conception de la carte de souhaits des Fêtes du cabinet du maire. Bravo aux participants !



NOUVEAUTÉ ! Vous pouvez maintenant vous procurer les droits d'accès aux sentiers de motoneige au bureau d'information touristique de Saint-Donat. Celui-ci est situé au 536, rue Principale, 819 424-2833.

INFO-TRAVAUX

Les chutes de neige hâtives sont venues perturber certains chantiers. Tout est mis en œuvre pour finaliser les travaux amorcés lorsque c'est possible.

AVANCEMENT DES TRAVAUX

Réfection du stationnement de la boulangerie

L'hiver s'étant installé rapidement, les travaux de pavage sont reportés au printemps. Cette décision a été prise afin d'assurer la qualité des aménagements.

Construction d'un nouveau poste de pompage pour le réseau incendie

Les travaux de construction du poste de pompage sur la rue des Pionniers ont débuté à la fin du mois d'octobre. Cet équipement, requis pour répondre aux normes actuelles du schéma de couverture de protection incendie, permettra de maintenir un débit optimal et une source d'eau intarissable lors d'interventions.

Les résidences du parc naturel habité

L'entrepreneur travaille actuellement à finaliser la toiture et poursuivra les travaux à l'intérieur de l'édifice durant la saison hivernale. L'échéance de livraison devrait être respectée.



Station de pompage, rue des Pionniers



Les résidences du parc naturel habité

Travaux d'amélioration sur le réseau routier

Les travaux mentionnés dans l'édition du Bulletin d'octobre sont majoritairement complétés. Tout ce qui n'a pas été finalisé est reporté au printemps.

TRAVAUX À VENIR

Installation de compteurs d'eau

Dans le cadre du programme d'économie de l'eau potable, la Municipalité sera dans l'obligation d'installer des compteurs d'eau pour les édifices commerciaux, industriels et institutionnels et ce, afin de se conformer aux exigences du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMOT). Ce projet, qui s'inscrit dans la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable adoptée en mars 2011 par le gouvernement du Québec, vise à réduire d'au moins 20 % la consommation moyenne de l'eau potable. Des mesures d'assouplissement ont été adoptées par le MAMOT afin de permettre de limiter les coûts liées à l'installation des compteurs d'eau pour l'ensemble des municipalités. Pour l'instant, les adresses résidentielles ne sont pas visées par ce programme.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Oasis du Lac Archambault

Entreprise gagnante du concours organisé dans le cadre du Grand rendez-vous économique 2018, Naud Arsenault-Experts Conseils amorce déjà la réalisation du projet de l'Oasis du Lac Archambault, une résidence évolutive pour aînés.

Le projet de construction prévoit 150 unités dont une centaine d'appartements de type 3 ½ et 4 ½ ainsi qu'une cinquantaine d'unités de studios et de chambres. Les appartements seront offerts à une clientèle autonome avec services de repas et d'entretien ménager inclus. Une section indépendante incluant les studios et les chambres, sera dédiée à une clientèle en légère perte d'autonomie ou nécessitant des soins particuliers.

Située dans le cœur du village et à proximité du parc des Pionniers, la résidence Oasis du Lac Archambault offrira un cadre de vie en pleine nature digne des plus beaux sites de villégiature.



Crédit photo : Roger Siguoin

L'Oasis du Lac Archambault ouvrira son bureau de location très bientôt au 578, rue Principale.

Sur la photo ci-contre, de gauche à droite : Luc Ménard, président d'honneur du Grand rendez-vous économique 2018, chef de l'exploitation, Desjardins Capital avec les représentants du projet gagnant (Oasis du Lac Archambault, résidence pour aînés) : Jean Arsenault, Éric Duchesne, Clyde Calixte et Hugues Philippeaux.

Une 3^e édition pour le Grand rendez-vous économique

S'appuyant sur la réussite de la 2^e édition, qui a eu lieu le 21 septembre dernier au Club de golf St-Donat, la Municipalité de Saint-Donat est très heureuse de proposer aux élus, aux acteurs du développement économique, ainsi qu'aux gens d'affaires, une 3^e édition qui se tiendra au printemps 2019.

Partenaires du développement économique, les entrepreneurs, les promoteurs, les investisseurs, les gens d'affaires et les élus seront conviés à nouveau afin de continuer à créer un environnement propice à la croissance de nos territoires et à leur vitalité économique. Surveillez les prochains bulletins *À la une* pour plus d'information.

Pour une troisième année, l'animation sera confiée au chroniqueur économique à Radio-Canada, Monsieur René Vézina.

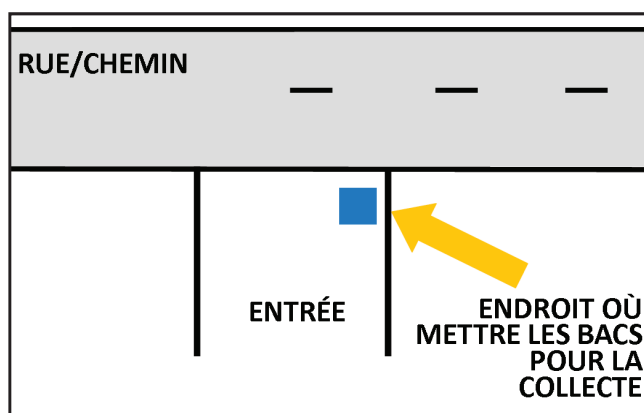


Crédit photo : Roger Siguoin

L'HIVER EST À NOS PORTES

QUELQUES RAPPELS À L'ARRIVÉE DE LA SAISON HIVERNALE

- Il est interdit de stationner un véhicule sur un chemin public entre 23 h et 7 h, du 1^{er} novembre au 15 avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la Municipalité.
- Le fait de placer de la neige, peu importe qu'elle provienne de la propriété privée ou publique, sur un trottoir, une rue, allée ou place publique, de façon à obstruer, même partiellement, la libre circulation des piétons et des automobilistes, constitue une nuisance et une telle nuisance est interdite sur tout le territoire.
- Afin de ne pas ralentir les opérations de déneigement et pour éviter que les bacs à déchets et de recyclage ne soient chavirés ou abîmés, il est obligatoire de les placer dans votre entrée de stationnement, en bordure de la rue.



Avec l'hiver arrive le temps des Fêtes et à l'approche de cette période de l'année, plusieurs installeront les décorations de Noël. Votre Service d'incendie et de sécurité civile vous rappelle quelques conseils de sécurité, qui vous seront utiles lors de vos préparatifs.

- Un sapin artificiel est plus sécuritaire, car il risque moins de prendre feu ;
- Si vous préférez un arbre naturel, choisissez un arbre fraîchement coupé, dont les aiguilles ne se détachent pas facilement. Coupez de nouveau le tronc (en biseau) dès votre arrivée à la maison. La nouvelle coupe aidera votre arbre à mieux absorber l'humidité ;
- Placez le sapin dans un récipient d'eau bien rempli et arrosez-le tous les jours. Saviez-vous qu'allumer les lumières dans un sapin trop sec risque de causer un incendie ?
- Installez le sapin à plus d'un mètre de toute source de chaleur (plinth, chaufferette, foyer, etc.) et placez-le loin des endroits passants et des sorties ;
- Assurez-vous que les fils de vos jeux de lumière ne soient pas effilochés, secs ou fendillés ;
- Respectez les indications quant aux lumières destinées à l'extérieur et celles destinées à l'intérieur ;
- Évitez que les rallonges électriques soient en contact avec une source de chaleur ;
- Limitez le nombre d'appareils branchés sur une même prise de courant ;
- Ne laissez jamais de chandelles allumées sans surveillance ;
- Soyez prudent en décorant le manteau de la cheminée et évitez d'y suspendre des matières inflammables (tissus synthétiques, sapinages, guirlandes de papier, etc.).

LE CENTRE CIVIQUE PAUL-MATHIEU

Voici l'hiver qui arrive et c'est le temps de profiter de notre aréna ! Situé au 485, rue Desrochers, le Centre civique Paul-Mathieu permet à une large clientèle appartenant à différents regroupements comme le hockey mineur, le curling, le Club de patinage artistique et quelques ligues de hockey, la possibilité de pratiquer leur sport préféré. Nos deux écoles, ainsi que le Centre de la petite enfance fréquentent aussi l'endroit, augmentant la diversité d'activités sportives pour nos enfants.

Tout le monde peut profiter des périodes de hockey et de patin libre qui sont aussi offertes. Ces temps de glace sont ouverts à tous et sont gratuits ! Pour le hockey, ils sont délimités par groupes d'âge, afin que chacun puisse s'amuser à son rythme. Vous pouvez consulter l'horaire hebdomadaire sur le site Internet de la Municipalité à saint-donat.ca ou sur notre page [Facebook](#), [@loisirsaintdonat](#). Un feuillet est également disponible à la bibliothèque, au bureau d'information touristique, à l'hôtel de ville et à l'aréna.

Saviez-vous qu'il est possible de louer la patinoire de l'aréna ? En effet, que ce soit pour un événement familial ou une joute entre amis, vous pouvez effectuer une location auprès du Service des loisirs, de la vie communautaire et des communications. De plus, un rabais de 45 % du prix régulier est offert pour la période du temps des Fêtes. Ce tarif spécial est en vigueur à compter du 22 décembre, et ce, jusqu'au 6 janvier. Notez que les réservations doivent être effectuées avant le 21 décembre. Informez-vous ! 819 424-2383, poste 239 ou sec-loisirs@saint-donat.ca.

Pour ceux et celles qui souhaiteraient s'inscrire à l'une ou l'autre des activités de groupe, voici les coordonnées de chacun :

- **Club de patinage artistique** : pour information : Tiffany Brunso, présidente au 819 324-6443 et pour s'inscrire : 819 424-2383, poste 243, evenements@saint-donat.ca ou directement sur Internet à saint-donat.ca
- **Curling** : René Côté, 819 424-4944 ou rachelrene@bell.net
- **Hockey mineur** : 819 424-2383, poste 243, evenements@saint-donat.ca ou directement sur Internet à saint-donat.ca



LA VIE COMMUNAUTAIRE



LE CONSEIL DES CHEVALIERS DE COLOMB, CONSEIL 9315 ST-DONAT

Organisation catholique de bienfaisance fondée en 1882, les Chevaliers de Colomb regroupe plus de 1, 8 millions de membres à travers le monde.

Le conseil de Saint-Donat a été mis sur pied le 19 mars 1986.

Si la présence des Chevaliers est plus manifeste durant la période de Noël, l'organisme supporte également les comptoirs alimentaires de l'Arche du Nord et de la Petite Mission, ainsi que les écoles de Saint-Donat durant toute l'année. Ils fournissent les denrées recueillies trois fois par semaine dans un commerce de Saint-Donat qui offre ses surplus alimentaires.

Ils interviennent aussi auprès de personnes éprouvant des difficultés particulières. Dans certains cas, ils contribuent à fournir un fauteuil roulant ou une batterie spéciale pour triporteur afin de maintenir une plus grande indépendance aux gens en perte d'autonomie.

Les Chevaliers de Colomb organisent plusieurs levées de fond au cours de l'année : vente de hot-dog ou de tartes. Organisée par le Conseil d'État, la campagne des œuvres permet aussi de financer certaines activités par la vente de billets de tirage. De nombreux prix sont offerts et 60 % des ventes brutes effectuées à Saint-Donat demeurent dans notre communauté. Les Chevaliers remettent annuellement une importante somme d'argent à la Fabrique de Saint-Donat. En 2018, une partie des profits sera remise à nos écoles.

La collecte de denrées non périssables nécessaires à la préparation des paniers de Noël est en cours. Il est possible de déposer vos denrées dans des boîtes bien identifiées dans plusieurs commerces du village, ainsi qu'à l'hôtel de ville.

Les Chevaliers seront présents dans nos deux supermarchés afin de recevoir vos dons en argent. Les sommes recueillies permettent de compléter la composition des paniers qui sont distribués auprès des personnes et familles démunies.



Géatan Houle, Serge Ritchie et Maurice Lavoie en compagnie de Julie Jarry.



Ceux et celles qui souhaitent recevoir un panier, **doivent obligatoirement s'inscrire au plus tard le 14 décembre** auprès du Service des loisirs, de la vie communautaire et des communications par téléphone au 819 424-2383, poste 239.

LES ACTIVITÉS À VENIR

SAMEDI 1^{ER} DÉCEMBRE

Concert de Noël de l'Orchestre de Saint-Donat

À 19 h, à l'église
(contribution volontaire)

Tournoi de hockey de la Maison des Jeunes

Au centre civique Paul-Mathieu
(485, rue Desrochers)

MARDI 4 DÉCEMBRE

Bingo de la FADOQ

À 13 h 30, au sous-sol de l'église

JEUDI 6 DÉCEMBRE

Portes ouvertes et recrutement de personnel - CLSC et CHSLD de Saint-Donat

De 9 h à 16 h, au CHSLD de Saint-Donat (430, rue Bellevue)

SAMEDI 8 DÉCEMBRE

Fête de Noël à Saint-Donat

Plusieurs activités gratuites, dès 10 h
Détails à l'endos du bulletin

LUNDI 10 DÉCEMBRE

Séance ordinaire du conseil municipal

À 19 h 30, à la salle Jules-St-Georges
(490, rue Principale - entrée arrière)

MARDI 11 DÉCEMBRE

Dîner-rencontre avec la Bouée de l'Amitié

Aux 3 Copains
Info. : 819 424-7450

MERCREDI 12 DÉCEMBRE

Souper des Femmes Actives

Chez Henriette en rilette
Réservation : 819 424-5077

JEUDI 13 DÉCEMBRE

Ciné-Club présente *Normandie nue* (\$)

À 19 h 30, à la salle Jules-St-Georges

MERCREDI 19 DÉCEMBRE

Vaccination contre la grippe

À la salle Jules-St-Georges
Prise de rendez-vous : monvaccin.ca
ou 1 855 755-3737

SAMEDI 22 DÉCEMBRE

Concert de l'Orchestre Symphonique des Jeunes de Montréal

Une présentation de la Fondation Élane et Réal Raymond
À 16 h, à l'église
(contribution volontaire)

La fête de Noël à Saint-Donat



Samedi
8 décembre 2018

Horaire de la journée

Gratuit!

À la bibliothèque municipale (510, rue Desrochers)

10 h - Spectacle de Satin la Lutine !

11 h - Bricolage de Noël

À la place de l'Église (475, rue Principale)

12 h à 16 h Photo et cadeaux,
avec le père Noël, offerts par la municipalité

Arbre du partage de *Défilons ensemble*

Au cœur du village dès 19 h

Défilé de Noël par Noël, Royaume de Ruby
Suivi d'un feu d'artifice au parc Désormeaux
offert par la municipalité



Information : 819 424-2383, poste 243
evenements@saint-donat.ca

